

LE 19 OCTOBRE, POURSUIVRE LA MOBILISATION CONTRE LA REGRESSION SOCIALE

La journée unitaire de mobilisation du 10 octobre a été une grande réussite avec plus de 400 000 manifestant-es sur l'ensemble du territoire. C'est l'expression d'un fort mécontentement contre la politique de régression sociale du gouvernement qui se poursuit et s'amplifie. Car au-delà de la loi travail et des ordonnances, c'est une attaque généralisée du modèle social : baisse des APL, hausse de la CSG, réformes à venir de l'apprentissage, de la formation professionnelle et de la retraite, coup d'arrêt à la démocratisation de l'université.

La loi travail XXL : le début planifié de régressions sociales majeures

Cette loi, c'est avant tout l'inversion de la hiérarchie des normes. La loi ne sera plus un socle protecteur pour tou-te-s les salarié-e-s, mais un plafond à atteindre qui ne protège de rien, laissant l'employé-e seul-e face à l'employeur, la relation entre les deux n'étant pas une relation contractuelle d'égal à égal mais un lien de subordination voire de soumission. Par exemple, les entreprises pourront remettre en cause les accords de branche sur les congés maternités.

Avec la rupture conventionnelle collective, Macron permet aux patrons de se soustraire au plan de départ volontaire qui prévalait. Ce dernier prévoyait des indemnités supérieures à un plan de licenciement. La rupture conventionnelle collective (généralisation de la rupture individuelle dont le patronat abuse déjà) permettra de verser une simple indemnité sans aucune garantie de reclassement ni de formation. C'est une incitation à créer du chômage au service des profits. Et, en ne prenant en compte que les résultats des entreprises en France, c'est la facilitation de son utilisation par les multinationales.

C'est aussi, dans les branches, la possibilité de déréguler les contrats de travail ! Les CDD pourront être étendus jusqu'à 4 ans. La généralisation du CDI de chantier, contrat de travail durant le temps d'une mission (concept vague), donc aussi précaire qu'un CDD, c'est la remise en cause du CDI. Ces ordonnances renforcent donc considérablement la précarité pour les salariés.

Au-delà de la loi travail XXL, une attaque en règle du modèle social et du service public

Aussi bien E. Macron qu'E. Philippe ont fait la démonstration qu'ils étaient en lutte contre le salariat et les solidarités. C'est une société individualiste où l'argent est roi, sans prise en compte des disparités et des inégalités qui est prônée par le couple exécutif.

Le gouvernement a annoncé le gel du point d'indice dans la fonction publique, le retour du jour de carence et sa volonté de supprimer 120 000 postes de fonctionnaires sur le quinquennat.

En même temps, il est en train de supprimer les emplois aidés avec des conséquences catastrophiques dans l'éducation nationale, les communes, le milieu associatif et culturel, les salarié-e-s concerné-e-s en payant le prix fort.

10 millions de retraité-e-s dont la pension nette est supérieure à 1200 euros mensuels, subiront une amputation sèche du pouvoir d'achat avec la hausse de la CSG.

Les premières mesures fiscales sont encore prises au bénéfice des plus riches avec la suppression de l'ISF.

Pour les lycéen-ne-s et les étudiant-e-s, c'est la mise en concurrence dès le baccalauréat avec une sélection dès la première année, la suppression de la caisse d'assurance maladie des étudiants et des conditions de plus en plus dégradées avec une baisse récurrente des budgets (à étudiant constant).

Il est possible de faire autrement, d'autres choix sont possibles, pour mettre un coup d'arrêt à ces attaques, pour exiger des mesures de progrès social, les organisations syndicales :

CGT, SOLIDAIRES, FSU, CNT, UNEF, CNT-SO, UNL appellent les salarié-e-s (public et privé), les privé-e-s d'emplois et précaires, les jeunes et les retraité-e-s à amplifier la mobilisation le 19 octobre, en se mettant en grève et en participant massivement à la manifestation à Lyon.

**RDV Jeudi 19 octobre 2017 à 10H30 Place Jean Macé (Métro B - Jean Macé)
pour aller à la Bourse des valeurs (CCI) (Métro A - Cordeliers).**